

## TRANSACTION Honoraires à la charge du vendeur

Chaque mandataire est indépendant et peut fixer son propre barème d'honoraires (disponible dans son espace personnel, sur le site

[www.lartdevendreimmobilier.com](http://www.lartdevendreimmobilier.com), onglet «TROUVER UN CONSEILLER », bouton « Ma fiche » puis en haut à droite « Télécharger le barème ». Si le Mandataire n'applique pas son propre barème, il s'engage à respecter le barème ci-dessous

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Vente immobilière : hors immobilier d'entreprise ou commerces et droit au bail.

Le barème ne concerne pas les ventes en VEFA et VIR.

En cas de commercialisation de bien neuf : le barème d'honoraires est établi dans le cadre de chaque programme

| Prix Net vendeur       | Honoraires | Prix net Vendeur        | Honoraires              |
|------------------------|------------|-------------------------|-------------------------|
| Jusqu'à 100 000€       | 7 000€     | De 400 001 à 420 000€   | 15 000€                 |
| De 100 001 à 120 000€  | 7 000€     | De 420 001 à 440 000€   | 15 000€                 |
| De 120 001 à 140 000€  | 8 000€     | De 440 001 à 460 000€   | 16 000€                 |
| De 140 001€ à 160 000€ | 8 000€     | De 460 001 à 480 000€   | 16 000€                 |
| De 160 001€ à 180 000€ | 9 000€     | De 480 001 à 500 000€   | 18 000€                 |
| De 180 001 à 200 000€  | 10 000€    | De 500 001 à 550 000€   | 20 000€                 |
| De 200 001 à 240 000€  | 10 000€    | De 550 001 à 600 000€   | 23 000€                 |
| De 240 001 à 270 000€  | 11 000€    | De 600 001 à 650 000€   | 25 000€                 |
| De 270 001 à 300 000€  | 12 000€    | De 650 001 à 700 000€   | 26 000€                 |
| De 300 001 à 330 000€  | 13 000€    | De 700 001 à 800 000€   | 28 000€                 |
| De 330 001 à 360 000€  | 14 000€    | De 800 001 à 900 000€   | 28 000€                 |
| De 360 001 à 380 000€  | 14 000€    | De 900 001 à 1 000 000€ | 30 000€                 |
| De 380 001 à 400 000€  | 14 000€    | + 1 000 000€            | 3 % du Prix net vendeur |

Barème d'Honoraires de Madame TESSIER NATHALIE RSAC n° 818557316 NANTERRE –

N°RCP 61635132 Allianz Actif pro habilité par :

**L'Art 2 vendre Immobilier PARIS**

SAS L'Art 2 Vendre Immobilier au capital de 20 000 €

SIRET 850948811

TVA FR 57850948811

Carte pro CPI75012019000042932 délivrée par CCI PARIS IDF , ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission

N° RCP 60420217 auprès de ALLIANZ ACTIF PRO 130 Avenue de la République 14800 Deauville

# Barème d'honoraires LOCATION – Immobilier d'habitation

## Forfait Location TTC

Promotion du bien / Recherche et visites des candidats locataires / Assistance pour la constitution du dossier de location du preneur.

**1 mois de loyer Hors Charges**

+

**Indice Alur au m2 suivant la zone concernée**

- 1/ la part des Honoraires à la charge du locataire est au maximum de 50% du montant total des honoraires et ne peut pas dépasser les seuils du tableau ci-dessous.
- 2/ Le montant à la charge du bailleur correspond à la somme restante  
Soit Total des honoraires – Honoraires à la charge du Locataire
- 3/ Les Honoraires seront dus à la signature du bail de location et directement payés par le(s) locataires et le(s) bailleurs

| ZONES | BAILLEUR | LOCATAIRE |
|-------|----------|-----------|
|-------|----------|-----------|

| ZONES *     | Montant Maximum ** | Montant maximum** |
|-------------|--------------------|-------------------|
| Très tendue | 12€/m2             | 12€/m2            |
| Tendue      | 10€/m2             | 10€/m2            |
| Autres      | 8€/m2              | 8€/m2             |

- Zones définies par le décret du 1/08/2014
- \*\* Montants maximum légaux déduction faite de 10% au titre de la non rédaction du bail de location par l'art 2 vendre Immobilier

• Remarque : L'agent n'est pas habilité à rédiger le bail ni l'état des lieux

## Liste des Zones

### ► **Zone très tendue :**

- 75 – Paris : Paris.
- 78 – Yvelines : Chatou, Le Chesnay, Croissy-sur -Seine, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Le Pecq, Rocquencourt, Saint-Germain-en- Laye, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Le Vésinet, Viroflay.
- 92 – Hauts-de- Seine : Antony, Asnières-sur -Seine, Bagneux, Bois-Col ombes, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Chaville, Clamart, Clichy, Colombes, Courbevoie, Fontenay-aux-Roses, Garches, La Garenne-Colombes, Issy -les -Moulineaux, Levallois-Perret, Malakoff, Marnes-la-Coquette, Meudon, Montrouge, Nanterre, Neuilly-sur -Seine, Le Plessis-Robinson, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint- Cloud, Sceaux, Sèvres, Suresnes, Vanves, Vaucresson, Ville-d'Avray.
- 93 – Seine-Saint-Denis : Aubervilliers, Bagnolet, Les Lilas, Montreuil, Neuilly-Plaisance, Le Raincy, Pantin, Le Pré-Saint-Gervais, Saint-Denis, Saint-Ouen, Villemomble.
- 94 – Val-de- Marne : Arcueil, Bry-sur -Marne, Cachan, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous -Bois, Gentilly, L'Haÿ-les -Roses, Ivry-sur -Seine, Joinville-le-Pont, Le Kremlin-Bicêtre, Maisons-Alfort, Nogent-sur -Marne, Le Perreux-sur -Marne, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Villejuif, Vincennes.
- 95 – Val-d'Oise : Enghien-les -Bains

### ► **Zone tendue :**

- 28 Agglomérations  
Annecy, Arles, Bastia, Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Draguignan, Fréjus, Genève – Annemasse, Grenoble, La Rochelle , La Teste-de- Buch – Arcachon, Lille, Lyon, Marseille – Aix -en- Provence, Meaux, Menton – Monaco, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Saint-Nazaire, Sète, Strasbourg, Thonon-les -Bains, Toulon, Toulouse.

### ► **Remarque :**

- L'Agent Commercial mandataire du réseau l'Art 2 Vendre Immobilier n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, un huissier ou un avocat. Nos honoraires sont dus à la réalisation de l'acte authentique de vente (transactions immobilières) ou le jour de la signature du bail de location et directement payés par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur. La société l'Art 2 Vendre Immobilier ne perçoit aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation. Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises (TVA ou taxe en vigueur inclus

## Vente – Immobilier commercial et d'entreprise

| PRIX NET VENDEUR    | HONORAIRES TTC |
|---------------------|----------------|
| < 0 100 000€        | 10 000€        |
| 100 001€ à 200 000€ | 12 000€        |
| 200 001€ à 300 000€ | 16 000€        |
| 300 001 à 500 000€  | 25 000€        |
| > 500 000€          | 5,5%           |

## LOCATION – Immobilier commercial et d'entreprise

### Forfait Location TTC

Publicité / Recherche et Visites du Locataire / Aide et constitution du Dossier

12 % TTC du montant total des loyers HC des 3 premières années ( 1<sup>ère</sup> période triennale)

Remarque : L'Agent n'est pas habilité à rédiger le bail commercial ni l'état des lieux

Les Honoraires seront dus à la signature du bail et directement payés par l'intéressé

Barème d'Honoraires de Madame TESSIER NATHALIE RSAC n° 818557316 NANTERRE – N°RCP 61635132

Allianz Actif pro habilité par :

**L'Art 2 vendre Immobilier PARIS**

SAS L'Art 2 Vendre Immobilier au capital de 20 000 €

SIRET 850948811

TVA FR 57850948811

Carte pro CPI75012019000042932 délivrée par CCI PARIS IDF , ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission

N° RCP 60420217 auprès de ALLIANZ ACTIF PRO 130 Avenue de la République 14800 Deauville